



MINUSCA



NOTE D'INFORMATION

La MINUSCA appuie les autorités judiciaires et pénitentiaires centrafricaines

Bangui, le 19 juillet – Conformément à son mandat, la MINUSCA apporte un appui aux autorités judiciaires et pénitentiaires centrafricaines comme exprimé pendant la célébration à Bambari, le 17 juillet dernier, de la journée internationale de la Justice Internationale sous le thème « *Les violences contre la population civile en République centrafricaine ne resteront pas impunies* » ; « *La justice pour tous, gage de paix durable* » ; « *Impunité Zero* » Occasion pour la MINUSCA de revenir, pendant sa conférence de presse hebdomadaire ce mercredi, sur l'appui qu'accorde le système des Nations Unies aux autorités judiciaires et pénitentiaires centrafricaines.

Selon le Chef Adjoint de la Section des Affaires Judiciaires et Pénitentiaires, Fortuné Dako, invité spéciale à la conférence de presse, la MINUSCA s'est associée à l'évènement de Bambari en raison du mandat que lui a confié le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2301 de 2016. « En vertu de ce mandat, la MINUSCA doit apporter son assistance en faveur du renforcement de l'état de droit et la lutte contre l'impunité, y compris en appuyant l'opérationnalisation et le fonctionnement de la Cour Pénale Spéciale en Centrafrique » a-t-il indiqué. Selon lui, la MINUSCA apporte un appui multiforme dans ce secteur, à savoir, la mobilisation de 96 spécialistes des affaires pénitentiaires

qui sont repartis dans les différentes prisons du pays pour concourir à leur sécurisation et fonctionnement, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures judiciaires et pénitentiaires à Bangui, Bimbo, Bambari, Bouar, Mbaïki, Kaga-Bandoro, Bria, Obo et Bangassou.

Lors de la conférence de presse, la Porte-parole par intérim de la MINUSCA, Mme Uwolowulakana Ikavi Gbétanou, a souligné l'importance de la caravane de la paix qui a fait son tout premier voyage à Zemio et a Bangassou le 15 juillet, avec une délégation conjointe de haut niveau Gouvernement / MINUSCA, autorités locales et société civile pour évaluer la situation sécuritaire et humanitaire, faire retentir les messages de paix et de cohésion sociale et souligner l'impérieuse nécessité du vivre-ensemble. « Cette caravane de la paix, la première d'une série, a pour objectifs principaux : mettre fin immédiat aux hostilités ; Etablir un ou plusieurs couloirs humanitaires pour venir en aide aux populations sinistrées, dont plus de 22.000 se trouvent dans la zone de zemio); Reprendre progressivement le contrôle des zones sous tension afin de promouvoir le dialogue comme seule option viable de sortie de la crise et créer les conditions d'un déploiement conjoint avec les forcés de sécurité intérieure et de défenses pour une meilleure sécurisation du pays. » Mme Gbétanou a ajouté que toutes ces actions sont urgentes et sont menées en étroites coordination avec les autorités nationales compétentes.

Dans le domaine de réforme de la sécurité, la porte-parole par intérim a indiqué qu'un accord de partenariat a été signé le 17 juillet entre la MINUSCA, la Délégation de l'Union européenne et la Mission militaire de l'Union européenne (EUTM-RCA). Dénommée_« plan de soutien sur la réforme du secteur de la sécurité et l'Etat de droit en RCA », le document vise à définir clairement la répartition des rôles entre l'Union Européenne et les Nations Unies, dans le domaine de leur appui à la RCA dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et la

promotion de l'Etat de droit.

Réagissant à des informations diffusées sur les médias accusant les Casques bleus de tirer sur la population, notamment à Bangassou (Sud-Est du pays), Mme Gbétanou a rappelé que les Casques bleus interviennent sur le terrain pour protéger les populations sous la menace armée, en application du mandat de la MINUSCA et guidés par les règles d'engagement claires. Leur intervention se fait avec impartialité et se place au-dessus de toute considération ethnique ou religieuse, a-t-elle martelé. Elle a aussi dénoncé toute tentative d'instrumentation et de manipulation de la population et/ ou de certaines autorités locales contre les soldats de la paix, car cela les expose dangereusement, tout en affectant négativement l'efficacité de leur engagement en faveur des populations.

Au chapitre des droits de l'homme, depuis une semaine, la MINUSCA a pu surveiller, vérifier et documenter à travers le pays, 87 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme ayant affecté au moins 90 victimes (72 hommes, 12 femmes, trois garçons, deux filles et une victime collective).

La semaine écoulée a été aussi marquée par la visite du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, qui est venue faire sa propre évaluation de la situation humanitaire grave dans le pays. Il a été reçu par le chef de l'Etat et eu des échanges avec plusieurs autres personnalités du gouvernement. Il s'est également rendu à Bangassou où il a discuté avec les autorités locales et des membres de la société civile.

Au cours de la semaine écoulée, la situation sécuritaire a été essentiellement marquée par quelques situations d'insécurité, caractérisées par des actes criminels isolés et des affrontements entre les groupes armés continuent et constituent une menace à l'encontre des populations civiles, a indiqué le porte-parole de la Police des Nations Unies, Oana Popescu.

Pour sa part, le porte-parole de la Force, le Lieutenant-Colonel Come Ndayiragije, a noté une situation sécuritaire calme mais imprévisible tant à Bangui, qu'à l'intérieur du pays, soulignant qu'« avec le départ du contingent congolais, la Force s'est réarticulée pour éviter tout incident sécuritaire. Les positions occupées auparavant par les Congolais ont été reprises par le bataillon camerounais ».